

Compte rendu de la Formation Spécialisée -Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSA Morbihan Réunion du 22 mars 2024

A l'ordre du jour :

- Note d'orientations ministérielles 2024 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Budget : → Rapport d'activité du Budget 2023
→ Nouvelles propositions au Budget 2024 (pour avis)
- Bilan des formations FS 2023
- Suite du groupe de travail départemental sur la formation à l'accueil des usagers
- Étude et analyse des fiches → de signalement → des accidents de travail
→ du registre hygiène et sécurité
- Suites du groupe de travail Troadec
- Point d'étape sur les mesures de sécurité incendie
- Présentation de Sign@IFiP
- Questions diverses

Note d'orientations ministérielles 2024 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail

La formation des membres de la Formation Spécialisée est programmée en septembre 2024.

La note d'orientation décline 6 thèmes prioritaires :

- **Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'évènements graves** . Il est notamment prévu la passation d'un marché national d'intervention de psychologues. Un guide sur la gestion des évènements graves a été conçu pour aider les services à faire face à de telles situations.
- **Renforcer l'efficacité des campagnes DUERP et PAP avec le déploiement d'un nouvel applicatif Prév'action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie.**

- **Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et DONNER DU SENS AU TRAVAIL.** La CGT se demande s'il aurait disparu ?!
Et nous nous demandons comment cela va-t-il se concrétiser ?

- **Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière**

Les agents en arrêt maladie sont souvent trop isolés, il faut absolument les accompagner. C'est le rôle du service du Personnel qui doit en informer le Médecin du Travail mais aussi l'assistant de Service Social.

Nous avons été informés que l'élément déclencheur est une absence de plus de 3 semaines mais aussi le passage à mi-traitement qui a de multiples conséquences.

A noter que la visite de reprise du travail n'est pas obligatoire dans la Fonction Publique mais notre Médecin la propose.

- **Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information**

- **Maîtriser le risque amiante.** Les DTA sont conservés en Direction.

Nous avons appris qu'il y a de l'amiante dans les colles à Pontivy, les travaux n'ont donc pas commencé.

Rapport d'activité du budget 2023 et nouvelles propositions budgétaires pour 2024

Le budget 2023 (après réserve) était de 94 883 €, il a été dépensé quasiment dans sa totalité (solde : 5,59 €)

Le **budget 2024** (après réserve) s'élève à 98 544 €. L'enveloppe mutualisée pour la formation a légèrement augmenté ainsi que le forfait / agent (130 €).

Le budget *prévisionnel* se décline ainsi : 41 000 € suite à prescriptions médicales, 32 875 € pour les formations, 12 525 € par l'achat des fauteuils/ écrans/ casques/lampes, 600 € pour du matériel divers (sécurité), 9 500 € pour des travaux et 2 044 € pour l'équipement des télétravailleurs.

Après cette réunion, il restera environ 10 000 € à dépenser.

La CGT avait demandé en groupe de travail que les peintures du parking de Lorient soient refaites (hors budget FS).

Le Président a remercié la division BIL, l'assistant de prévention et les représentants du Personnel.

Faites-nous remonter vos besoins afin que nous puissions les envoyer à la Direction. L'assistant de Prévention a récemment envoyé une liste de matériels que vous pouvez directement demander. D'autres matériels nécessitent un avis du Médecin de Prévention.

> L'ensemble des représentants a voté pour ce budget 2024 en émettant l'avis suivant :

« Suite à la présentation des documents fournis à la Formation Spécialisée :

Les représentants des personnels valident les propositions budgétaires. Ils souhaitent que le co-financement des écrans et des supports d'écrans (réglables en hauteur) perdure.

Les représentants des personnels rappellent que tous les agents qui sont en télé-travail doivent bénéficier, s'ils le souhaitent, du même matériel qu'au bureau qui serait en mesure d'améliorer leurs conditions de travail à domicile, comme nous le demandons depuis plusieurs années (double-écrans, supports pour ordinateurs, clavier et souris déportés, fauteuils de bureau etc.).

Nous rappelons que le poste de télétravail à domicile est une extension du bureau. »

Le bilan des formations 2023

Il ressort du bilan que la formation « Equipier première intervention » est trop peu demandée alors qu'elle est essentielle pour la sécurité des agents (manipulation des extincteurs, rôle des guides-files et serres-files, le mécanisme du feu). Seuls 45 agents sont formés dans le département.

Le nombre d'agents formés au maintien et à l'actualisation des compétences SST est en constante augmentation (91 agents formés).

La formation sur les risques routiers à vélo a été jugée très utile aux 17 participants.

La formation confort visuel et confort postural a été très appréciée. Par contre, ce n'est plus Kinéloire qui la dispensera mais un nouveau prestataire, Goalmap.

Enfin, les inscriptions à la formation relaxation et prévention des RPS sont en baisse, car beaucoup d'agents l'ont suivie ces dernières années. Une nouvelle formation plus axée sur la problématique de la gestion du stress sera proposée en 2024.

La Direction réfléchit à des formations sur l'écologie.

Suites du groupe de travail départemental sur les formations à l'accueil des usagers

Suite au drame survenu le 21 novembre 2022, la DGFIP déploie des mesures permettant de renforcer la sécurité de ses agents. La DDFIP du Morbihan s'engage également dans cette démarche en déployant des actions locales.

En lien avec les organisations syndicales, un groupe de travail a validé un plan de formation dédié à

l'accueil des usagers.

Plusieurs formations ont été retenues : la conduite d'un entretien en face à face, la sécurité des caissiers, la prévention des conflits et la gestion de crise (animée par un négociateur de la Gendarmerie Nationale), la conduite d'un entretien téléphonique, répondre à l'utilisateur par messagerie.

Deux sessions de formation à « l'accompagnement des publics en difficulté » ont été organisées à Vannes en mars. Le GT avait décidé de rendre cette formation obligatoire.

D'autres sessions seront prochainement organisées sur Pontivy et Lorient.

Ces formations ont également permis de réaliser, en groupe, l'e-formation « accueil des usagers en situation de handicap ».

Un nouveau recensement de candidats sera fait régulièrement notamment lors de l'arrivée des nouveaux agents au 1^{er} septembre.

Étude et analyse des fiches → de signalement → des accidents de travail → du registre hygiène et sécurité

1 fiche accident du travail relative à une glissade en sortant du service.

3 fiches registre hygiène et sécurité concernant les « désagréments » provoqués par une coupure d'eau à Troadec et le nettoyage des vitres à Jérôme d'Arradon.

10 fiches de signalement depuis la fin de l'année 2023 concernant des agressions verbales ou des intimidations entre les agents et les contribuables. 1 fiche de signalement concerne une altercation entre agents.

Le Directeur insiste beaucoup sur la tolérance zéro. Il va envoyer un message aux chefs de service pour inciter les collègues à rédiger systématiquement une fiche en cas d'agression, quelle qu'elle soit.

En cas de récurrence, notre Direction contacte la Direction Générale.

Suites du groupe de travail sur Vannes Troadec

Un test d'éclairage va démarrer pour les bureaux les plus sombres, en accord avec le Docteur. Les collègues pourront tester des lampadaires pour vérifier si ça améliore la situation.

Concernant le cheminement piétonnier : pose d'un panneau « interdit aux piétons » au niveau de la barrière d'accès aux véhicules et d'un panneau « accès réservé au personnel » près de l'accès des rendez-vous (commande en cours).

Mise à disposition d'un banc pour le public (avec abri) en attente de rendez-vous, à l'extérieur (commande en cours).

Étude des flux usagers à l'extérieur du bâtiment par un cabinet d'ergonomie (A engager).

Mise en place d'une signalétique au sol pour l'interdiction de stationnement, pour faciliter le cheminement piétonnier (réalisé). Le Directeur veut que le vigile appose un papillon d'interdiction de stationner si ce n'est pas respecté, pendant la campagne IR.

Pose de protections contre les intempéries sur l'abri à vélo (demandes de devis faits en février).

Ménage : points d'étape réguliers avec le responsable de Samsic.

Commandes en cours des abattants WC. Réparation des chasses d'eau : la demande d'intervention est faite à chaque constatation d'un dysfonctionnement.

Le papier peint serait à recoller dans certains bureaux, il faut envoyer le numéro de bureau à l'assistant de Prévention.

Point d'étape sur les mesures de sécurité incendie

La mise en place de ces mesures exige énormément de travail. Il faut mettre en place la nouvelle procédure d'évacuation avec l'installation des brassards guide-files et serre-files.

3 exercices d'évacuation ont été réalisés en 2023.

10 sessions d'information pour l'ensemble des agents ont été réalisées en fin d'année 2023, de nouvelles sessions aussi à destination des nouveaux arrivants.

5 sessions de formation à la sécurité incendie ont été programmées en 2023 sur le maniement des

extincteurs et sur le rôle équipier première intervention.

De nouveaux exercices d'évacuation ont été réalisés sur 9 sites en février et mars 2024. Ce qui est positif, c'est que l'évacuation se fait dans l'ordre et rapidement. Ce qu'il faut améliorer, c'est l'appropriation des rôles de guide-file et serre file et le compte-rendu auprès du responsable d'évacuation.

A noter que ces derniers exercices ont été réalisés en dehors des périodes d'ouverture de l'accueil physique.

La fréquence exigée pour les exercices d'évacuation est de 2 par an pour les sites de plus de 50 personnes.

Présentation de Sign@IFiP

La Direction nous a présenté l'application qui se veut évolutive, avec des possibilités d'amélioration.

Les incidents sont donc maintenant à déclarer dans cette nouvelle application.

L'agent peut suivre l'avancée de sa fiche en temps réel.

L'application permet l'accès en ligne et sans filtre pour chaque agent depuis son espace RH. La hiérarchie et l'assistant de prévention sont immédiatement informés.

Elle ne permet pour l'instant que le signalement des agressions externes. Pour les agressions internes, il faudra attendre la fin du 2ème trimestre 2024.

Il n'y a pas de copie de la lettre de mise en garde, jointe à la fiche.

- Questions diverses

* Travaux à Pontivy : ils sont arrêtés suite à la présence d'amiante dans les colles.

* Travaux à Lorient : création du PNCD des pros, 1ère réunion de chantier le 2 avril. Ils sont suivis par la Centrale. Déménagement du PCE le 26 mars et de la Brigade le 28 mars. Le bureau du Médecin du Travail sera accessible.

* Pont du 10 mai : ça commence à grincer dans les services. La Direction va faire prochainement un point avec tous les chefs de service.

N'hésitez pas lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants par téléphone ou mail.

Vos représentants en Formation Spécialisée du CSA:

Albane GUILLOU- SIP LORIENT, Christophe RISSEL – SIE LORIENT , Vincent CHATTON – Gestion PONTIVY

N'oubliez de nous envoyer les copies des fiches hygiène et sécurité ainsi que les fiches de signalement.

